

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Madame/Monsieur :
Demeurant :
N° Sécurité Sociale :

ci-après dénommé "**L'AUTEUR**"

D'UNE PART ET

L'Association 92 Bulles
36 rue du Rvd Père Cristian Gilbert
92600 Asnières sur Seine

Ci-après dénommée "**LA SOCIETE**"

D'AUTRE PART

ARTICLE 1

La cession de droit au bénéfice de **LA SOCIETE** comprend le seul droit non exclusif et gracieux de reproduire et exploiter l'œuvre :

L'œuvre en question sera uniquement exploitée dans le cadre de l'**Association 92 Bulles** et notamment du fanzine dénommé **Ganesha** aux formats papier, pdf et sur le web.

La présente cession est consentie pour tous les territoires couverts par l'association et en particulier la France et pour toute la durée de l'exploitation du fanzine "**Ganesha**" numéro : ____, dans une limite de 5 ans.

ARTICLE 2

La participation de l'AUTEUR se fera a titre gracieux et ne pourra faire l'objet d'une rémunération.

ARTICLE 3

L'auteur est le seul garant de l'originalité des oeuvres proposées au moment de leur publication.

ARTICLE 4

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France. Tout litige, quant à son interprétation et son exécution relèvera des tribunaux français.

Fait en deux exemplaires originaux à :

le :

L'AUTEUR

LA SOCIETE